

Extrait du Règlement Intérieur de l'emdt

Généralités

Les adhérents entrent dans les locaux de l'emdt du Pôle Culturel de la Visitation grâce à un badge remis par le Régisseur du Pôle. Ce badge est sous la responsabilité de l'adhérent. En cas de perte ou de vol du badge, il faut obligatoirement en informer le Régisseur. Le badge doit impérativement être rendu en fin d'année en cas de non-réinscription. L'accès aux ascenseurs est réservé aux personnes à mobilité réduite ou aux adultes et est interdit à tous les enfants non accompagnés. Il est strictement interdit de boire ou de manger dans l'enceinte du Pôle et donc, de l'emdt, sauf aux endroits définis.

Responsabilités

Les parents conduisant leurs enfants à l'emdt ou dans une salle de spectacle pour suivre un cours, une répétition ou un concert, doivent **s'assurer de la présence effective de l'enseignant concerné afin de leur confier les élèves et rechercher les élèves dès la fin du cours concerné**. Les enfants mineurs demeurent sous la responsabilité des parents tant qu'ils n'ont pas pu constater la présence de l'enseignant. Dans le cas d'un enfant mineur non accompagné, constatant l'absence de l'enseignant concerné, la responsabilité de l'emdt ne saurait être engagée. Les enfants qui attendent en dehors des temps d'enseignement encadré, ne sont en aucun cas sous la responsabilité du personnel administratif ou enseignant de l'emdt. Les absences des enseignants sont notifiées aux familles par tous les moyens, dès que possible. **En dehors des temps de cours, les élèves demeurent sous la responsabilité des parents.**

Scolarité

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'emdt ou tout autre endroit spécifié à l'avance par l'emdt. Les structures d'accueil de l'emdt permettent l'admission des adultes et des enfants. Pour les élèves inscrits dans une pratique musicale ou chorégraphique les exposant à un niveau acoustique de plus de 85 décibels (dB), le port de bouchons d'oreille est fortement recommandé.

Inscription

L'inscription définitive sur les registres de l'emdt engage l'élève à assister à tous les cours, évaluations/examens, spectacles, auditions ou stages organisés par l'emdt sur l'ensemble de l'année scolaire.

Toute année démarrée est due. L'adhésion est non-remboursable. Un remboursement est possible pour les cas de force majeure uniquement sur présentation obligatoire d'un certificat médical ou d'un justificatif de domicile en cas de déménagement. Le dossier d'inscription ne sera validé qu'à réception du règlement de l'adhésion et des documents demandés. L'adhérent s'engage à régler la scolarisation à réception de la facture selon les conditions de règlement de l'emdt définies sur la fiche tarifaire.

Assiduité

Toute absence à un cours doit être justifiée par écrit. Le manque d'assiduité aux cours sera soumis au Conseil Pédagogique qui en appréciera les raisons avec le, la ou les responsable(s) de l'élève. Il peut remettre en cause le passage au niveau supérieur.

Enseignement

L'orientation, la réorientation des élèves et le changement de classe sont de la compétence de la Direction de l'école et selon l'avis des professeurs. Outre le contrôle ou l'examen de fin d'année, les parents seront informés en cours d'année de l'évolution de la scolarité de leur(s) enfant(s), par tout moyen approprié.

Le cursus Musique comprend obligatoirement (suivant le niveau de l'élève et/ou son parcours) : formation musicale, pratique collective et pratique instrumentale, évaluations, spectacles et projets.

Le cursus Danse comprend obligatoirement : cours de danse, évaluations, spectacles et projets.

Règles de vie commune

Il est rigoureusement interdit aux élèves d'emporter, sans autorisation, le matériel de l'emdt. Les parents sont responsables des dégradations commises par leur(s) enfant(s) aux bâtiments, mobiliers, instruments et matériels divers de l'emdt. Un numéro d'assurance Responsabilité Civile est nécessaire dès l'inscription. Le cas des élèves dont le comportement empêcherait le bon déroulement des cours, sera examiné par le Conseil Pédagogique.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président, Michel CAPLOT



Un exemplaire à remettre à l'emdt lors de l'inscription

Version du 20 mars 2024

Partie à remplir par le ou les responsable(s) de l'élève

Prénom(s) et Nom(s) suivi(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date et signature(s)

Lettre de décharge relative à la participation d'une activité corporelle

Je soussigné(e)

Demeurant à

Téléphone

Déclare que moi-même / mon enfant

participe aux cours de danse au sein de l'École de Musique et de Danse de Thonon (EMDT).

Je déclare en outre avoir été informé(e) de l'obligation de fournir un certificat médical attestant de mon aptitude / l'aptitude de mon enfant à la pratique de cette activité.

En l'absence de ce certificat, je décharge et libère de toute responsabilité l'EMDT en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception.

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

A

Le

Signature

Pôle de la Visitation

2, place du Marché - 74200 Thonon-Les-Bains

Tél : 04 50 26 01 43

Inscription : administration@emtl.fr

Règlement/Contrat de location : compta@emtl.fr

www.emtl.fr

1 Adhésion familiale (une seule par foyer fiscal) **70 €** (Thonon & Hors Thonon)

2 Scolarisation par élève (selon cursus) *Voir tableau ci-dessous*

CURSUS MUSIQUE

Enfants/Ados

	Thonon	Hors Thonon
Cycle Initiation - Jardin musical	290 €	480 €
Cycle Initiation - Eveil Musical	290 €	480 €
Cycle Initiation - Musique et Mouvements	320 €	480 €
Cycle 1	460 €	620 €
Cycle 2	480 €	680 €
Parcours post BEM	530 €	730 €
Parcours personnalisé (hors cursus)	630 €	730 €
Parcours Ado (débutant min 12 ans)	510 €	710 €
Parcours Chorale	350 €	350 €

Adultes

Enseignement Adultes Classique	620 €	820 €
Enseignement Adultes Jazz & Musiques actuelles	620 €	620 €

Enfants/Ados/Adultes (selon le cas)

Instrument seul (hors cursus)	820 €	920 €
Pratique collective seule	250 €	250 €
	250 €	250 €
	250 €	250 €
	250 €	250 €
	150 €	150 €
	250 €	250 €
	250 €	250 €

dans la limite des places disponibles
Chorales dont Cantus Allobrogio
Formation musicale
Orchestres : à vents ou à cordes
Atelier Jazz & Musiques actuelles

Location d'instrument

(au-delà de 3 ans, uniquement selon disponibilité)	1 ^{ère} année	120 €
	2 ^{ème} année	160 €
	3 ^{ème} année	210 €
	4 ^{ème} année et +	260 €

3 Le Big Band de l'emdt (adhésion et pratiques) **90 €**

Conditions de règlement

Paiement de l'adhésion **obligatoire** lors de l'inscription par virement, CB, chèque ou espèces. **Toute année commencée est due**

Paiement de la scolarisation par virement, CB, chèque ou espèces **à réception de facture**

Également possible des paiements **uniquement après rendez-vous à l'emdt** selon les conditions suivantes : si total scolarisation < 400€ échéance max. au 31/12/2025 ; si > 400€ échéance max. au 31/05/2026

Paiement de la location : lors de la récupération de l'instrument pour la 1^{ère} année - A réception de la facture et contrat de location à partir de la 2^{ème} année

CURSUS DANSE

Enfants/Ados

Moy. et grandes sections de Maternelle (4 ans min. en sept.)	Eveil Danse	260 €
CP à CM1	Initiation	260 €
Cours x 1	Débutant/Moyen/Intermédiaire/Avancé	360 €
Cours x 2	Débutant/Moyen/Intermédiaire/Avancé	470 €
Cours x 3 et plus	Débutant/Moyen/Intermédiaire/Avancé	700 €

Adultes (18 ans révolus au 01/09/2025)

Cours x 1	Adulte	370 €
Cours x 2	Adulte	480 €
Cours x 3 et plus	Adulte	710 €
Barre à terre seule (dès 15 ans)	Adulte	280 €
Cours d'essai x1	Adulte	10 €

Réductions Musique et Danse (par foyer)

2 ^{ème} enfant le plus jeune	-10%
3 ^{ème} enfant et + le plus jeune	-15%
Pratique supplémentaire Musique ou Danse (la moins chère)	-10%
Réduction Etudiant (+ 18 ans) sur justificatif	-10%



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18031	00023104302	31	EUR

Domiciliation
CIC THONON CANAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1009	6180	3100	0231	0430	231

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC THONON CANAL
2 BOULEVARD DU CANAL
74200 THONON LES BAINS
☎33450140012

Titulaire du compte (Account Owner)
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE
THONON
2 PLACE DU MARCHE
74200 THONON LES BAINS

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ